

Composition du dossier de candidature pour l'appel d'offre 2019

Le dossier de candidature devra comprendre un maximum de 10 pages (bibliographie incluse). Il sera rédigé en anglais ou français. La typographie requise est : Police Times New Roman, Taille 12, Interligne 1,5.

Il comporte :

1/ Une fiche de synthèse d'une page maximum (en français **et** en anglais) comportant

- Le nom prénom, titre et appartenance institutionnelle du demandeur
- le résumé scientifique du projet de 8 lignes maximum
- une présentation grand public de 8 lignes maximum
- les 5 principales publications du demandeur
- la somme demandée à l'Association

2/ Un dossier scientifique exposant le projet de recherche (en français **ou** en anglais) :

- Etat de la question et place des travaux du chercheur (incluant une bibliographie).
- Questions posées et objectifs.
- Stratégie et méthodes.
- Résultats escomptés sur le plan scientifique.
- Calendrier prévu de réalisation.
- Perspectives et applications potentielles.
- Budget prévisionnel, justifiant la demande de subvention (frais d'équipement, de fonctionnement, de personnel) et autres partenaires financiers pour le projet.

3/ Composition et organisation de l'équipe médicale, et/ou du laboratoire explicitant le pourcentage de temps passé par chacun sur le projet.

4/ Les 5 publications les plus importantes du demandeur et des collaborateurs principaux du projet au cours des 5 dernières années.

5/ Le rapport concernant la dernière subvention accordée au demandeur par l'Association Hubert Guoin

6/ Documents administratifs

- Accord préalable de l'organisme employeur pour la gestion des fonds, notamment en cas de frais de personnel.

- L'engagement de l'organisme employeur de ne pas prélever de frais de gestion sur la subvention de recherche.
- Engagement formel du bénéficiaire sur l'utilisation de la subvention et sur la référence au soutien de l'Association Hubert Gouin dans la publication des travaux découlant de la recherche financée.